

SOCIAL : SOIGNER LA PANDÉMIE

Les aspects sanitaires, de santé et d'économie de la crise provoquée par la pandémie due au nouveau coronavirus ont été largement débattues. Ce dossier invite à réfléchir aux questions sociales qu'elle pose, qui sont nombreuses et doivent nous mobiliser pour un meilleur « monde d'après ».

Yves Martens (CSCE)

Alors même que le nouveau coronavirus a frappé d'abord la Chine puis, une fois en Europe, l'Italie avant les autres pays européens, la plupart de ces derniers, dont la Belgique ont été surpris par la pandémie et pris au dépourvu. Les responsabilités de cette impréparation devront être établies. Certes, les autorités chinoises ont camouflé des informations qui auraient pu/dû alerter le monde entier. Mais, chez nous aussi, les torts sont nombreux. A cet égard, la saga des masques a été particulièrement pénible avec des côtés qui auraient été drôles dans un autre contexte. Difficile dans ce cadre de ne pas penser à la façon dont Laurette Onkelinx a été brocardée pour ses achats « inutiles » de vaccins et de masques en 2009 lors de l'épidémie de grippe A (H1N1). Elle était alors ministre de la Santé et avait pris les mesures préventives nécessaires. L'épidémie fut finalement moins virulente que prévu mais c'est le propre de la prévention de se faire « au cas où » et donc de sembler inutile ou exagérée si les choses se passent bien. En revanche, en l'absence de prévention, comme on l'a vu cette fois, il est impossible de réagir assez rapidement et on court derrière les événements. On a beaucoup ironisé cette fois sur le fait que la Belgique avait neuf ministres de la Santé, depuis la sixième réforme de l'État. Or, on ne peut pas vraiment dire que les soucis soient venus de la lasagne institutionnelle, à certains égards au contraire, cela a même permis davantage de réactivité et une multiplication des efforts. Tout au plus peut-on dire que comme la régionalisation de certains aspects des politiques de santé est récente, les régions ne s'en étaient pas encore pleinement saisies. Mais le non-renouvellement du stock stratégique de 2009 était bien une



décision du fédéral et elle a eu des conséquences terribles.

Une mise à l'arrêt mortifère

Faute donc de prévention, il a fallu recourir à la pratique médiévale du confinement, assez incongrue au troisième millénaire. Outre les aspects néfastes de cette technique sur la santé mentale (source ou amplificatrice de dépressions) ou sur les conflits domestiques (dont la violence conjugale ou envers les enfants), la mise à l'arrêt d'une partie importante de l'activité économique et sociale ne pouvait que causer des dégâts importants. L'une des manifestations les plus visibles en a été le recours à l'aide alimentaire de publics qui n'en avaient jamais eu besoin auparavant. La mobilisation associative à cet égard a été impressionnante. (*Lire p. 113*) Le gouvernement fédéral a aussi dégagé

trois millions d'euros pour soutenir, via les CPAS, cette aide de première nécessité. En ouvrant, pour une fois, la possibilité d'utiliser ce subsidium compris pour les personnes qui n'ont pas de titre de séjour en règle. Et, de manière générale, aux personnes qui tiraient intégralement ou partiellement leurs revenus de l'économie informelle, qui a été évidemment plus frappée encore que l'économie officielle. Très vite, les syndicats et les associations ont alerté les autorités sur les nombreux impacts de la crise sur la population qui était déjà pauvre et précarisée et pour celle qui le devenait. Des *task forces* d'urgence sociale coronavirus ont été constituées tant au fédéral qu'au niveau des régions. Y participent principalement côté associatif le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et la Fédération des services sociaux, tous deux

AVEC DES SPARADRAPS ?

Chahr Hadji a pris au mot la Première ministre Sophie Wilmès, qui autorisait la pratique du kayak, et en a profité pour réclamer la régularisation des sans-papiers. (Voir aussi la vidéo « kayak 4 papers » sur Youtube)



MURIEL DE CRAYENCOUR

consultant évidemment d'autres associations (dont notre service Infor Gaz Elec pour l'énergie).

Des mesures multiples

Et on ne peut vraiment pas dire que les gouvernements aient été inactifs, prenant de nombreuses mesures, mais au coup par coup. Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a réalisé un « Aperçu des mesures COVID-19, en soutien aux situations de pauvreté et de précarité » dès le 9 avril et l'a ensuite mis à jour en permanence (à ce jour le 22 avril, le 5 mai et le 15 mai). C'est dire que les mesures s'empilent, semblant parfois partir un peu dans tous les sens. Qu'il s'agisse d'interdire les coupures en énergie (eau, gaz, électricité) ou les expulsions, de reporter les fins de droit aux allocations d'insertion, de geler la dégressivité des allocations de chômage, pour ne prendre que les sujets que nous suivons régulièrement, tout cela semble frappé au coin du bon sens. Mais, ce qui frappe encore plus, c'est que ces mesures auraient tout leur sens y compris en « temps normal ». D'un coup, nos revendications sempiternelles reçoivent soudain un écho inédit, même si très temporaire.

Vivre « chichement »

Or, s'il est une mesure que nous réclamons depuis très longtemps, c'est

que toutes les allocations minimales soient au moins égales au seuil de risque de pauvreté taux isolé (actuellement 1.187 €nets par mois). Car la crise actuelle et en particulier la perte de revenus qui touche les indépendants (malgré le droit passerelle) et les salariés (le chômage temporaire a permis d'amortir le choc mais partiellement seulement) montrent cruellement à quel point il est difficile -souvent impossible- de s'en sortir avec de petits revenus. Qu'en sera-t-il si, comme on l'annonce, 180.000 chômeurs temporaires (un sur cinq) perdent leur emploi et se retrouvent donc au chômage complet ? Quid des indépendants qui n'arriveraient à redémarrer leur activité ou à rattraper les pertes subies, se retrouvant en faillite ? Les artistes du spectacle, dont l'intermittence des prestations en fait une catégorie particulièrement précaire, vont-ils enfin obtenir un véritable statut ? Il faut espérer que cette pénible expérience permette de nouer des solidarités et non d'opposer des « bons précarisés », victimes de la crise Corona et des « mauvais précarisés » victimes bien avant du virus beaucoup plus virulent encore du néolibéralisme.

L'accès au CPAS

Dans ce contexte, les CPAS ont évidemment un rôle central à jouer. Avec leur public habituel mais aussi

LE « MONDE D'AVANT » DU MINISTRE DE BACKER

Le ministre Philippe De Backer, issu du parti de la ministre de la Santé officiant depuis 2014, est devenu en mars 2020 l'un des acteurs-clés de la « gestion » de la crise sanitaire inédite à laquelle nous devons faire face. Ce personnage ne s'est évidemment pas gêné pour rester fidèle au « monde d'avant ».

Fin avril, une lettre ouverte lui était adressée, en ces termes : « La

barre des 10.000 tests aurait pu être dépassée depuis longtemps, selon la cellule de coordination Covid-19 du Laboratoire hospitalier universitaire de Bruxelles. Avoir misé sur l'industrie pharmaceutique privée est une faute à corriger d'urgence. »

Philippe Cotton, chef du service de chimie médicale de ce laboratoire, initiateur de cette interpellation, parle d'un climat d'« obscurantisme dictatorial ». (*)

Nous sommes restés calés chez nous sous peine d'amende, (une partie de) la population accrochée à l'espoir d'un « monde d'après » où tout aurait changé, où l'humain passerait avant le profit, où les professionnels de la santé seraient reconnus à leur juste valeur, et pendant ce temps, en pleine crise : avec son salaire public, le ministre travaille en réalité pour les intérêts de l'industrie pharmaceutique. Voilà sans doute sa manière de

concrétiser les « pouvoirs spéciaux », dont on lui avait donné les clefs, et tant pis pour les décès qui auraient pu être évités ! La reprise de nos vies attendra bien encore un peu...

Gérald Hanotiaux

(*) Lire « Testing du coronavirus : zappés par De Backer, les labos agréés dénoncent une faute », article de Maxime Biermé, accompagné de la carte blanche et d'une interview de Frédéric Cotton, *Le Soir* du 27 avril 2020. Disponible sur www.lesoir.be

UN MESSAGE SILENCIEUX MAIS PUISSANT

Une centaine d'infirmières et infirmiers, médecins, aides logistiques, personnel de nettoyage, administratifs, pompiers ont clairement exprimé leur mécontentement à l'occasion de la visite le 16 mai de la Première ministre à l'hôpital Saint-Pierre.

Cause de la colère : les deux arrêtés royaux sur la réquisition du personnel et sur la sous-traitance des actes infirmiers bien sûr. Mais pas seulement. Sous-financement de l'hôpital public, manque de personnel, bas salaires ou encore la gestion calamiteuse de la crise du Covid-19. Les raisons de la colère sont nombreuses. Y.M.



JULIE MAENAUT

Le personnel de Saint-Pierre tourne le dos à la politique du gouvernement Wilmès.

⇒ avec ces nouveaux demandeurs potentiels pour qui s'adresser à un CPAS est souvent honteux, voire carrément inimaginable. C'est sans doute l'occasion ou jamais pour ces acteurs de première ligne d'adopter des pratiques davantage basées sur l'aide que sur le contrôle, sur la confiance que sur la méfiance. La crise a obligé les CPAS à diminuer voire cesser certaines mesures intrusives et restrictives. Le traitement des

demandes de nouveaux publics exige également davantage de souplesse et de créativité. Nous demandons que cela provoque un changement de mentalité durable et pas limité à la seule crise ponctuelle.

Régularisation

Enfin, le confinement a mis en lumière une nouvelle fois la situation terrible des sans-papiers. Comble du cynisme : alors que les déplacements

« non essentiels » nous étaients tous interdits, l'expulsion des sans-papiers a manifestement été considérée comme un déplacement essentiel ! Une régularisation des sans-papiers serait l'une des mesures fortes montrant que le monde d'après le corona serait fondé sur l'inclusion et non plus sur l'exclusion. Une pérennisation de nombre des mesures prises pendant la crise du corona irait dans le même sens... □

L'HÔPITAL NE SE MOQUE PAS DE LA CHARITÉ, IL LA DEMANDE

En pleine crise sanitaire, une amie faisait cette réflexion, bien connue mais soudain éclatante : plus un métier est indispensable, plus il est dévalorisé. En contexte de crise, les mentalités semblent quelque peu évoluer.

Après des années de mobilisations sociales butant sur le cynisme capitaliste le plus immonde, les professionnels de la santé se sont soudain fait applaudir tous les soirs. Les individus, parfois réduits à une « menace » - « *Si tu continues, tu finiras éboueur !* » -, ont trouvé de jolis dessins d'enfants sur les sacs poubelles. Les facteurs, opprimés par leur employeur - tout est chronométré : 69 secondes d'attente sont autorisées après avoir sonné pour un recommandé par exemple, pas une de plus - ont reçu des remerciements sur les boîtes aux lettres... Ces nouvelles considérations sociales sont bienvenues, même si elles ont agacé certains des principaux intéressés, luttant jusque là dans une relative indifférence... Pourvu que ça dure !

Les professionnels de la santé demandent cependant de penser à la suite : lors de leurs manifestations futures, toutes et tous nous devons cette fois grossir les rangs des infirmières en colère, car les mêmes individus, ceux-là mêmes qui ont dévalorisé leurs métiers, sont toujours aux manettes... A l'avenir, revalorisera-t-on le salaire des professionnels de la santé publique ? Les laissera-t-on s'occuper de leurs patients sereinement ? Sur certains lieux de travail, le temps de soins est minuté, au détriment de la dimension humaine du métier. Quel esprit malade a pu instaurer ce genre de logique ?

Quel fanatique du rendement ? Certainement pas un soignant... (*) Placer les travailleurs dans un stress extrême, par un minutage des tâches, est un scandale partout. Ici cependant, cela signifie que les corps des êtres humains malades deviennent des marchandises manutentionnées comme les autres... La déshumanisation est totale.

A Bruxelles, les manifestations du non-marchand passent par le boulevard Pacheco, les infirmières sont alors sous les fenêtres de la tour des finances, là même où un certain Didier Reynders - ministre des Finances durant plus de dix ans - a organisé le non-paiement d'impôts par les grandes entreprises... Il s'en déclarait fier ! Quelqu'un en Belgique va-t-il demander à ce dangereux personnage de rendre des comptes ? De réparer ? Les moyens manquants des hôpitaux publics, ils se trouvent sur les comptes en banque des actionnaires des grandes entreprises, sur des comptes dans des paradis fiscaux, ou encore dans les villas de Uccle - chez les voisins de Didier Reynders et chez lui -, transformés en objets aussi onéreux que grotesques et inutiles... Que les électeurs du MR présents parmi les applaudisseurs de zoh somment séance tenante leur parti de réinstaurer, pour les riches de Belgique, une contribution digne aux finances publiques et aux soins de santé.

Gérald Hanotiaux

(*) Sur l'absurdité des dérives productivistes dans les soins de santé, lire « Soins infirmiers : le non-sens de la course à la productivité », Amanda Castillo, 1 novembre 2018.